L'INITIATIVE AFFAIBLIT LES PME ET PÉNALISE LES ENTREPRENEURS QUI CRÉENT DES EMPLOIS



A Genève comme dans le reste du pays, les PME génèrent l'essentiel des emplois et paient des impôts conséquents. En plus de l'impôt sur le bénéfice payé par la PME, les entrepreneurs propriétaires de PME sont soumis à l'impôt sur le revenu et à l'impôt sur la fortune qui prend en compte la valeur de l'entreprise (outil de travail). Cette valeur, déterminée par l'administration fiscale, peut être très importante, ce qui augmente sensiblement la fortune imposable. Les entrepreneurs peuvent ainsi être amenés à payer autant, voire plus d'impôts qu'ils ne réalisent de revenus.

L'initiative 185 propose une augmentation de 50% de l'impôt sur la fortune. Cela aggrave la situation de Genève qui connaît déjà le taux d'impôt le plus élevé de Suisse. Les simulations menées par l'administration fiscale montrent que l'essentiel de la charge fiscale serait supporté par les entrepreneurs, soit ceux qui génèrent prospérité et emplois dans notre canton. De plus, cette aggravation de la situation pourrait en amener certains à se déblacer

dans le canton de Vaud ou ailleurs.

PARCE QUE GENÈVE EST DÉJÀ UN ENFER FISCAL!

En comparaison suisse, Genève se positionne en tête des cantons les plus gourmands en impôts. S'agissant des impôts directs des personnes physiques, les collectivités publiques disposent des recettes fiscales par habitant les plus élevées de notre pays. L'IN 185 aggrave encore la situation. A Genève, 1% des contribuables paie près de deux tiers de l'impôt sur la fortune. En conséquence, le départ

de quelques contribuables aisés, plus mobiles, entraînerait de lourdes pertes fiscales pour le canton et menacerait les prestations à la population. Si dix des contribuables les plus touchés par l'initiative devaient partir, il faudrait plus de 15'000 nouveaux contribuables moyens pour les remplacer...

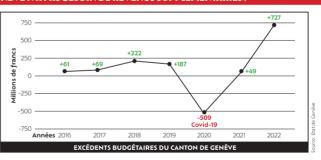
La classe movenne en pajerait le prix!



PARCE QUE GENÈVE N'A PAS BESOIN DE REVENUS SUPPLÉMENTAIRES!

Depuis plusieurs années, le canton de Genève connaît des excédents budgétaires de plusieurs dizaines, voire centaines, de millions de francs! Pour la seule année 2022, le bénéfice du canton s'est élevé à 727 millions de francs. Peuton sérieusement croire qu'une hausse d'impôt est nécessaire dans de telles conditions?





L'initiative 185 fragilise les PME, décourage la création d'entreprises, réduit l'attractivité du canton de Genève, et risque de faire fuir les contribuables aisés. Ce sont autant de rentrées fiscales qui seront perdues et devront être compensées par d'autres contribuables, probablement en augmentant l'impôt des classes moyennes. Pourtant, le canton de Genève n'a pas de problèmes de revenus. Depuis 2016, et à l'exception de l'année 2020 en raison de la pandémie de Covid-19, le canton a systématiquement connu un excédent budgétaire de plusieurs dizaines, voire centaines, de millions de francs. Il est donc totalement inutile de faire prendre un tel risque à Genève.

VOILÀ POURQUOI IL FAUT REFUSER L'IN 185!

Mohamed Atiek, c/o CCIG, Bd du Théâtre 4, 1204 Genève l

3

25/05/2023